

Ozoir-la-Ferrière, le 27 mars 2017

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Frédérique LAMBERT
Directrice des Études Lycée
Christelle MANSOUTRE
Responsable Filière STI2D

Aux Parents des élèves de 1^{ère} STI2D

CIRCULAIRE N° 2016-17-111

Chers Parents,

Dans le cadre de la réforme de la filière STI2D, il nous semble important de privilégier les contacts entre les entreprises et nos élèves. Pour cela nous avons proposé à un de nos anciens élèves de parrainer la promo 2018. Son rôle est hautement symbolique. Il viendra évoquer sa carrière, non pas comme modèle à suivre, mais comme exemple de ce que l'on peut faire dans la vie en sortant de STI2D.

Afin d'instaurer un lien particulier entre le parrain et ses filleuls, nous les invitons à un repas

le vendredi 28 avril à 11h40, au château de la Doutre.

Le transport se fera en voitures.

Les cours reprendront à 13h40.

Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST

Frédérique LAMBERT
Directrice des Études Lycée

Christelle MANSOUTRE
Responsable Filière STI2D



TALON REPONSE à REMETTRE à Mme MANSOUTRE au plus tard le 21 AVRIL 2017

CIRCULAIRE N° 2016-17-111 : Parrain STI2D

Mme, M. _____ parents de _____ en classe de _____

Autorisent leur enfant à participer au repas le vendredi 28 avril 2017.

Autorisent son transport en voiture par un adulte du Campus.

N'autorisent pas leur enfant à participer au repas le vendredi 28 avril 2017.

Date :

Signature :



web